Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260924-2026_05_10-DE

COMMUNE DE RIANTEC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 24 septembre, à dix-huit heures, le conseil municipal de RIANTEC, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de RIANTEC, sous la présidence de. M. Gaëtan MALARDÉ, maire.

- Nombre de conseillers en exercice : 29
- Date de la convocation du conseil municipal : 18 septembre 2026
- Présents : M. Gaëtan MALARDÉ, Mme Nastasia DUFOUR, M. Philippe LE CORRE, Mme Morgane CANTE, M. Fabien TOUREAUX, Mme Muriel ROBLIN, M. Michel COUTURIER , Mme Myriam GUY THOMAS, M. Gwen KERMABON, Mme Marie-José ATMETTLER, M. Denis CORBEL, Mme Hélène MONTOUT (arrivée à 18h06 – Q01), M. Jean-Marc KERBELLEC (arrivé à 18h04 – Q01), Mme Françoise JAFFRÉ, M. BLOUIN Antoine, M. André TELO-GUILLAS, Mme Tiphaine LE GAL (arrivée à 18h07 – Q02 à Q21), M. Guillaume LE NEILLON, Mme Nathalie CLAUSTRE, M. Yann BASIA, M. Jean-Michel LERY, Mme Fabienne LE ROCH, Mme Sylviane GUÉMENÉ, M. GUILLO Olivier, Mme Catherine GUILLEVIC, M. Pierre GRARE (18 h26 - Q013 à Q021), Mme Françoise POUPON.

- Absents ayant donné pouvoir : Mme Lili SEBESI à M. Gaëtan MALARDÉ, Mme Lydia DRÉANO à Mme Muriel ROBLIN.

- Absent : Mme Tiphaine LE GAL (arrivée à 18h07 – Q01 à Q01), M. Pierre GRARE (Q001 à Q012 - arrivé en séance à 18h26).

VIE MUNICIPALE

Question n°10 : SEM XSEA- RAPPORT DU MANDATAIRE POUR L'EXERCICE 2025

EXPOSÉ de Gaëtan MALARDÉ, maire

Conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la société d'économie mixte XSEA est appelée, chaque année, par l'entremise des représentants élus siégeant à son Conseil d'Administration, à présenter aux collectivités locales qui en sont actionnaires un rapport écrit sur lequel ces derniers sont invitées à débattre et à se prononcer.

Ce rapport dit « Rapport du mandataire» se décline en plusieurs points détaillés à l'article D. 1524-7 du CGCT. Il a pour objectif de donner aux membres des organes délibérants une information complète sur l'entreprise, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et à favoriser son contrôle.

La société XSEA est une société anonyme d'économie mixte, créée en 2011 à l'initiative conjointe de Lorient Agglomération et de la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle regroupe à son capital des collectivités locales (Lorient Agglomération et 8 de ses communes membres), un établissement public (la Caisse des Dépôts et Consignations) et plusieurs entités privées, notamment des établissements bancaires. La mission de la société XSEA est de contribuer, à travers des investissements structurants, au développement économique et durable ainsi qu'à l'attractivité du territoire de Lorient Agglomération.

DÉLIBÉRÉ

— VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1524-5;

— VU le rapport annuel 2025 ci-annexé ;

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260924-2026_05_10-DE

COMMUNE DE RIANTEC

— VU l'avis de la commission vie municipale en date du 10 septembre 2026 ;

Après avoir pris connaissance du rapport du mandataire pour l'exercice 2025 et en avoir débattu, le conseil municipal PREND ACTE du dit rapport.

Pièces jointes au projet :
– Rapport du mandataire XSEA 2025 (à télécharger sur : https://transfert.megalis.bretagne.bzh/r/3XAgQYwe#iXOdEBrW/kYMW9p8CCH7PX8KIYOTEftph76Y99aDJds=).
Documents complémentaires consultables en mairie :
– Néant.

Fait à Riantec, le 25 septembre 2026

Le maire,

Gaëtan MALARDÉ

MAIRIE DE RIANTEC 56 Morbihan

La secrétaire de séance,

Muriel ROBLIN